

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT****Délibération du bureau prise par délégation      ACTE N° BC-20211213-004****du 13 décembre 2021****n°004****page 1/4****EXTRAIT:****GRAND  
CHATELLERAULT**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION**membres en exercice : 26****PRESENTS (20) : M.ABELIN, M.MICHAUD, M.COLIN, M.PEROCHON, Mme AZIHARI, M.DROIN, M.MATTARD, Mme DE COURREGES, Mme BOURAT, M.JUGE, M.CHAINE, Mme LAVRARD, M.CIBERT, Mme MARQUES-NAULEAU, Mme LANDREAU, M.BOISSON, M.BAILLY, M.BRAGUIER, Mme BRAUD, M.TARTARIN****POUVOIRS (2) : M.PREHER donne pouvoir à M.ABELIN  
M.AURIAULT donne pouvoir à M.JUGE****EXCUSES (4) : M.PICHON, Mme GODET, M.MEUNIER, M.BONNARD****Nom du secrétaire de séance : Antoine BRAGUIER****RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON****OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs**

*La gestion du personnel de la collectivité de Grand Châtellerault nécessite que soient réalisés des ajustements de postes (ex. remplacements suite à un départ en retraite ou une mutation, transformation d'un poste pour l'ajuster aux besoins de service, intégration d'agents dans le cadre d'une mutualisation de services...) qui affectent le tableau des emplois en ce qui concerne les grades des agents concernés.*

*De même, il convient de délibérer lorsque la collectivité recrute un agent contractuel sur un emploi permanent afin d'en déterminer les conditions, ainsi que dans le cadre d'un contrat de projet correspondant à un emploi non permanent.*

*Sont ainsi de prendre en compte au tableau des emplois :*

**UNE MISE À JOUR DES EFFECTIFS BUDGÉTAIRES :**

*Une mise à jour du tableau des effectifs étant rendue nécessaire, il convient de supprimer des postes qui ont été soumis à l'avis du comité technique en date du 24 novembre 2021*

**AVEC MAINTIEN DU NOMBRE D'EMPLOIS (sans augmentation des ETP) :**

**1- Le remplacement de certains agents:**

*1-1) Suite à mobilité interne du responsable de restauration du centre de Nonnes à la Direction de l'éducation, il est proposé de procéder au remplacement sur le poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet. Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 1ere classe précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du comité technique.*

*1-2) Afin de procéder au renouvellement du poste de conseiller en mobilité au sein du service Déplacement rattaché à la direction Vivre l'Espace Public et en raison des difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), il est proposé, conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que ce poste soit occupé par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, dans le grade d'ingénieur à temps complet.*

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLE****Délibération du bureau prise par délégation      ACTE N° BC-20211213-004****du 13 décembre 2021****n°004****page 2/4**

1-3) Afin de procéder au renouvellement du poste de dessinateur projeteur au sein du service conduite de conception et d'opération rattaché à la direction qualité de la construction, et en raison des difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), il est proposé, conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que ce poste soit occupé par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, dans le grade de technicien à temps complet.

1-4) Afin de procéder au renouvellement du poste de chargé(e) de communication au sein de la direction de la communication et marketing territorial et en raison des difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), il est proposé, conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que ce poste soit occupé par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, dans le grade d'attaché à temps complet.

1-5) Afin de procéder au renouvellement du poste de rédacteur(rice) en chef au sein de la direction de la communication et marketing territorial et en raison des difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), il est proposé, conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que ce poste soit occupé par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, dans le grade d'attaché à temps complet.

1-6) Afin de procéder au renouvellement du poste de chargé(e) de l'emploi et des compétences au sein du service gestion prévisionnelle des effectifs des emplois et des compétences de la DRH, et en raison des difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), il est proposé, conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que ce poste soit occupé par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, dans le grade d'attaché à temps complet.

1-7) Afin de procéder au renouvellement du poste de responsable du pôle énergie rattaché au pôle énergie et écologie industrielle de la direction du développement économique, et en raison des difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), il est proposé, conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que ce poste soit occupé par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, dans le cadre d'emplois des techniciens à temps complet.

1-8) Afin de procéder au renouvellement du poste de conseiller(ère) en énergie partagé rattaché au pôle énergie et écologie industrielle de la direction du développement économique, et en raison des difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expérience requises), il est proposé, conformément aux dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, que ce poste soit occupé par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, dans le cadre d'emplois des techniciens à temps complet.

**2- La transformation de certains postes :**

2-1) Il est proposé de procéder à un changement de filière concernant le poste de secrétariat du COS suite à changement d'affectation sur le grade d'adjoint administratif principal de 2eme classe à temps complet.

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEKRAULT****Délibération du bureau prise par délégation      ACTE N° BC-20211213-004****du 13 décembre 2021****n°004****page 3/4**

*Le grade créé précédemment d'adjoint du patrimoine principal de 2eme classe à temps complet sera supprimé, après avis du prochain comité technique.*

*2-2) Il est proposé de procéder à un changement de filière concernant le poste de référent animalier au service santé publique-sécurité civile suite à changement d'affectation sur le grade d'adjoint administratif principal de 2eme classe à temps non complet.*

*Le grade créé précédemment d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps non complet sera supprimé, après avis du prochain comité technique.*

**AVEC AUGMENTATION DU NOMBRE D'EMPLOIS :**

**3) Nouvel emploi :**

*3-1) Il est proposé de créer un poste de chargé d'exploitation applications au service web, applicatifs et cartographie de la direction de la transformation numérique sur le grade de rédacteur principal de 2eme classe à temps complet.*

\* \* \* \* \*

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**VU** la délibération n°3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

**VU** la délibération n°5 du 8/11/2021 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,

**VU** l'avis du comité technique en date du 24 novembre 2021 relatif aux suppressions de poste,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre à jour les effectifs,

**CONSIDERANT** le tableau des emplois ci-annexés,

Le bureau communautaire, ayant délibéré :

- décide de supprimer les postes suivants liés au toilettage du tableau des effectifs :

- 9 postes dans le grade d'attaché principal à temps complet
- 7 postes dans le grade d'attaché à temps complet
- 2 postes dans le grade de rédacteur principal de 1ere classe à temps complet
- 2 postes dans le grade de rédacteur principal de 2eme classe à temps complet
- 2 postes dans le grade de rédacteur à temps complet
- 4 postes dans le grade d'adjoint administratif principal de 1ere classe à temps complet
- 4 postes dans le grade d'adjoint administratif à temps complet
- 2 postes dans le grade d'ingénieur principal à temps complet
- 2 postes dans le grade d'ingénieur à temps complet
- 2 postes dans le grade de technicien principal de 1ere classe à temps complet

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEVAULT**

**Délibération du bureau prise par délégation      ACTE N° BC-20211213-004**

**du 13 décembre 2021**

**n°004**

**page 4/4**

- 3 postes dans le grade de technicien principal de 2eme classe à temps complet
- 2 postes dans le grade de technicien à temps complet
- 6 postes dans le grade d'adjoint technique principal de 1ere classe à temps complet
- 8 postes dans le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet
- 2 postes dans le grade d'adjoint technique à temps complet
- 1 poste dans le grade d'assistant de conservation du patrimoine à temps complet
- 1 poste dans le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2eme classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'éducateur des APS à temps complet
- 1 poste dans le grade d'assistant socio-éducatif principal de 2eme classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'adjoint d'animation principal de 2eme classe à temps complet
- 4 postes dans le grade d'adjoint administratif principal de 1ere classe à temps non complet
- 4 postes dans le grade d'adjoint administratif principal de 2eme classe à temps non complet
- 5 postes dans le grade d'adjoint technique à temps non complet

- décide de créer les postes suivants dans le cadre du :

**AVEC MAINTIEN DU NOMBRE D'EMPLOIS :**

Remplacement :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet
- 1 poste dans le grade d'ingénieur à temps complet
- 1 poste dans le grade de technicien à temps complet
- 3 postes dans le grade d'attaché à temps complet.
- 2 postes dans le cadre d'emplois des techniciens à temps complet.

Transformation – changement de filière :

- 1 poste dans le grade d'adjoint administratif de 2eme classe à temps complet
- 1 poste dans le grade d'adjoint administratif de 2eme classe à temps non complet

**AVEC AUGMENTATION DU NOMBRE D'EMPLOIS**

Nouvel emploi :

- 1 poste dans le grade de rédacteur principal de 2eme classe à temps complet.

- décide d'adopter le tableau des emplois ci-annexé,

- autorise le Président ou son représentant à signer les décisions administratives et documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget.

**Adopté à l'unanimité**

Pour ampliation,  
Pour le président et par délégation,  
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,  
Céline NICOU



GRADES	POSTES CRÉÉS « ouverts » au 13/12/2021			POSTES POURVUS				
				TOTAL	STATUT			
	total	TC	TNC		STAGIAIRES - TITULAIRES	CONTRACTUELS		
				TC	TNC	TC	TNC	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>188</b>	<b>179</b>	<b>9</b>	<b>149</b>	<b>139</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>0</b>
Directeur Général des Services 80 à 150 mille hab.	1	1	0	1	1			
Directeur Général des Services 40 à 80 mille hab.	1	1	0	0	0			
Directeur général adjoint des services 40 à 150 mille hab.	2	2	0	1	1			
Directeur	4	4	0	0	0			
Administrateur Général	2	2	0	0	0			
Administrateur Hors Classe	2	2	0	0	0			
Administrateur	2	2	0	0	0			
Attaché hors classe	7	7	0	4	3		1	
Attaché principal	12	12	0	10	10			
Attaché	30	30	0	21	20		1	
Rédacteur principal de 1ère classe	8	8	0	7	7			
Rédacteur principal de 2ème classe	9	9	0	8	8			
Rédacteur	16	16	0	14	12		2	
Adjoint administratif principal de 1e cl	28	27	1	23	23			
Adjoint administratif principal de 2e cl	41	38	3	39	37	2		
Adjoint administratif	23	18	5	21	17	4		
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>	<b>221</b>	<b>213</b>	<b>8</b>	<b>188</b>	<b>169</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>0</b>
Ingénieur en Chef Hors Classe	1	1	0	0	0			
Ingénieur en Chef	1	1	0	0	0			
Ingénieur Hors Classe	2	2	0	0	0			
Ingénieur Principal	12	11	1	7	7	0	0	
Ingénieur	5	5	0	3	1		2	
Technicien principal 1e cl	18	18	0	14	14			
Technicien principal 2e cl	10	10	0	6	4		2	
Technicien	18	18	0	13	3		10	
Agent de maîtrise principal	12	12	0	10	10			
Agent de maîtrise	15	15	0	14	14			
Adjoint technique principal 1e cl	28	28	0	27	27			
Adjoint technique principal 2e cl	49	45	4	47	43	4		
Adjoint technique	50	47	3	47	46	1		
<b>FILIERE CULTURELLE</b>	<b>132</b>	<b>95</b>	<b>37</b>	<b>104</b>	<b>73</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>13</b>
Conservateur du patrimoine	1	1	0	1	1			
Conservateur bibliothèque	1	1	0	1	1			
Attaché principal de conservation du patrimoine	2	2	0	2	2			
Attaché de conservation du patrimoine	7	6	1	4	1		3	0
Bibliothécaire principal	1	1	0	0	0			
Bibliothécaire	2	2	0	1	1			
Assistant conservation P&B principal 1e cl	7	7	0	6	6			
Assistant conservation P&B principal 2e cl	7	6	1	5	5	0		
Assistant conservation P&B	7	7	0	7	7		0	
Adjoint du patrimoine principal 1e cl	8	8	0	6	6			
Adjoint du patrimoine principal 2e cl	11	11	0	8	8			
Adjoint du patrimoine	9	7	2	9	7	2		
Directeur établissement E.A 1e cl	1	1	0	0	0			
Directeur établissement E.A 2e cl	1	1	0	1	1			
Professeur E.A hors cl	7	7	0	6	6			
Professeur E.A cl normale	6	5	1	6	5		1	
Assistant E.A Principal 1ère cl	24	15	9	20	14	6		
Assistant E.A Principal 2ème cl	24	5	19	18	2	3	3	10
Assistant E.A	6	2	4	3			0	3
<b>FILIERE SPORTIVE</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>1</b>	<b>23</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>
Conseiller des APS principal 1e cl	1	1	0	0				
Conseiller des APS principal 2e cl	0	0	0	0				
Conseiller APS	2	2	0	2	2			
Éducateur des APS principal 1e cl	11	10	1	9	9			
Éducateur des APS principal 2e cl	4	4	0	3	3			
Éducateur des APS	9	9	0	9	4		5	
Opérateur APS principal	1	1	0	0				
Opérateur APS	1	1	0	0				
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

<b>EMPLOIS CONTRACTUELS</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>0</b>
Responsable service économie et entreprises (attaché principal)	1	1		1			1	
Chargé de mission délégué à la protection des Données /OPEN DATA (attaché) DPO	1	1		0			0	
Chargé de projet Habitat / OPAH (attaché)	1	1		1			1	
Chargé de mission économie circulaire (ingénieur)	1	1		0			0	
chargé de mission action cœur de ville (attaché)	1	1		1			1	
Chargé de mission Manager du commerce (attaché)	1	1		1			1	
Chargé de mission animateur de la pépinière (attaché)	1	1		1			1	
Chargé de mission animateur économique (attaché)	1	1		1			1	
Community manager – attaché de presse (attaché)	1	1		0			0	
Chargé de mission politiques foncières (attaché)	1	1		1			1	
Chargé de mission SIRH (attaché)	1	1		1			1	
Chargé de mission GEMAPI / PAPI (ingénieur)	1	1		1			1	
Chargé de mission marketing territorial	1	1		0			0	
Responsable service communication (grade attaché)	1	1		1			1	
Chargé de projet aux usages numériques (attaché)	1	1		0			0	
Chargé d'inventaire du patrimoine (attaché de conservation)	2	2		2			2	
Animateur en écologie industrielle et territoriale (2 ans) ingénieur	1	1		1			1	
Chargé de mission Prévention Médiation Sécurité (attaché)	1	1		1			1	
Responsable service gestion de personnel (attaché)	1	1		0			0	
Directeur de la transformation du numérique (ingénieur principal)	1	1		1			1	
Chargé de mission Emploi ( attaché)	1	1		1			1	
Assistant projet et accompagnement fonctionnel ( Technicien)	1	1		1			1	
Assistant développement durable ( Technicien)	1	1		0			0	
<b>EMPLOIS DE CABINET</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Directeur	1	1	0	1			1	
Collaborateur	2	2	0	1			1	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>623</b>	<b>567</b>	<b>56</b>	<b>491</b>	<b>412</b>	<b>22</b>	<b>51</b>	<b>13</b>
Chargé de développement de l'outil de gestion INCOVAR – Contrat de projet grade adjoint administratif – 3 ans	1	1		1				
Technicien de Voirie – Contrat de projet – 3 ans	1	1		0				
Chef de projet Petites villes de demain – Contrat de projet grade attaché – 5 ans	1	1		1				
Econome de flux– Contrat de projet grade technicien – 2 ans	1	1		1				
Conseiller numériques EFS – Contrat de projet grade adjoint technique ou d'animation – 2 ans	4	4		3				
Manager de centre-ville – contrat de projet de 2 ans – attaché	1	1		0				
Manager de centre-bourg – contrat de projet de 2 ans – attaché	1	1		0				
Chargé de projet alimentaire – contrat de projet de 2 ans – ingénieur	1	1		1				